



N° : 24      DATE : 26 juillet 2022

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

## • BETTERAVES :

Généralisation de la présence des maladies foliaires.  
Faible activité du parasitisme.

# BETTERAVES

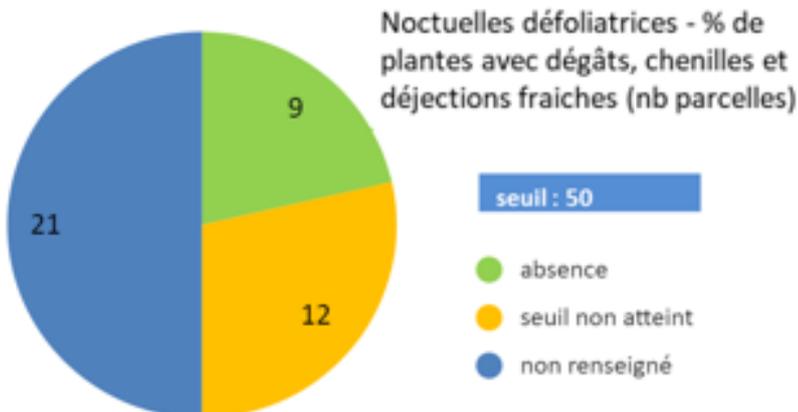
42 parcelles observées cette semaine.

## BIO AGRESSEURS :

### Noctuelles défoliatrices:

Le nombre d'observations diminue par rapport à la semaine dernière. Elles ne sont observées que sur 12 parcelles du réseau, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.

Les fortes températures du début de semaine ne leur ont pas été favorables.

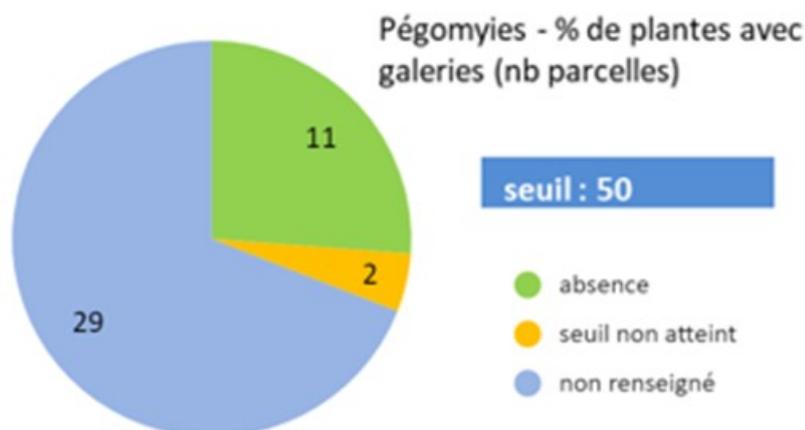


### Pégomyies:

Seules 2 parcelles montrent la présence de galeries, sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec galeries et présence d'asticots au stade couverture.

Le ralentissement des pontes de pégomyies se confirme.

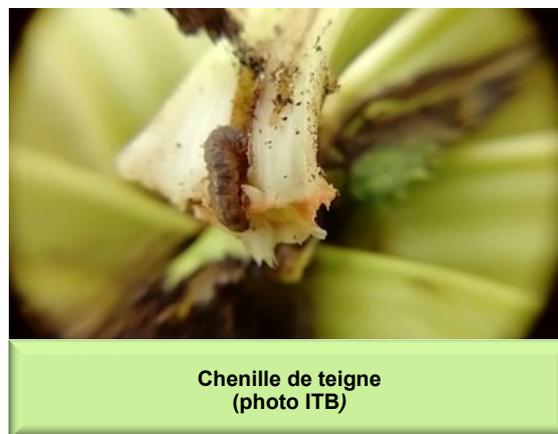
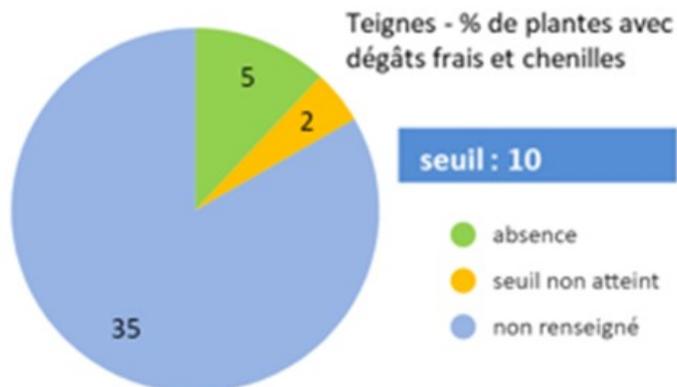
Les conditions chaudes continuent à être favorables aux avortements.



### Teignes :

Cette semaine aucune nouvelle parcelle n'a atteint le seuil indicatif de risques de **10% de betteraves avec chenille**. Les conditions chaudes et sèches restent favorables à leur activité.

Une pluie intense et conséquente ou l'irrigation favorisent la régulation naturelle des teignes dans le cœur des betteraves.

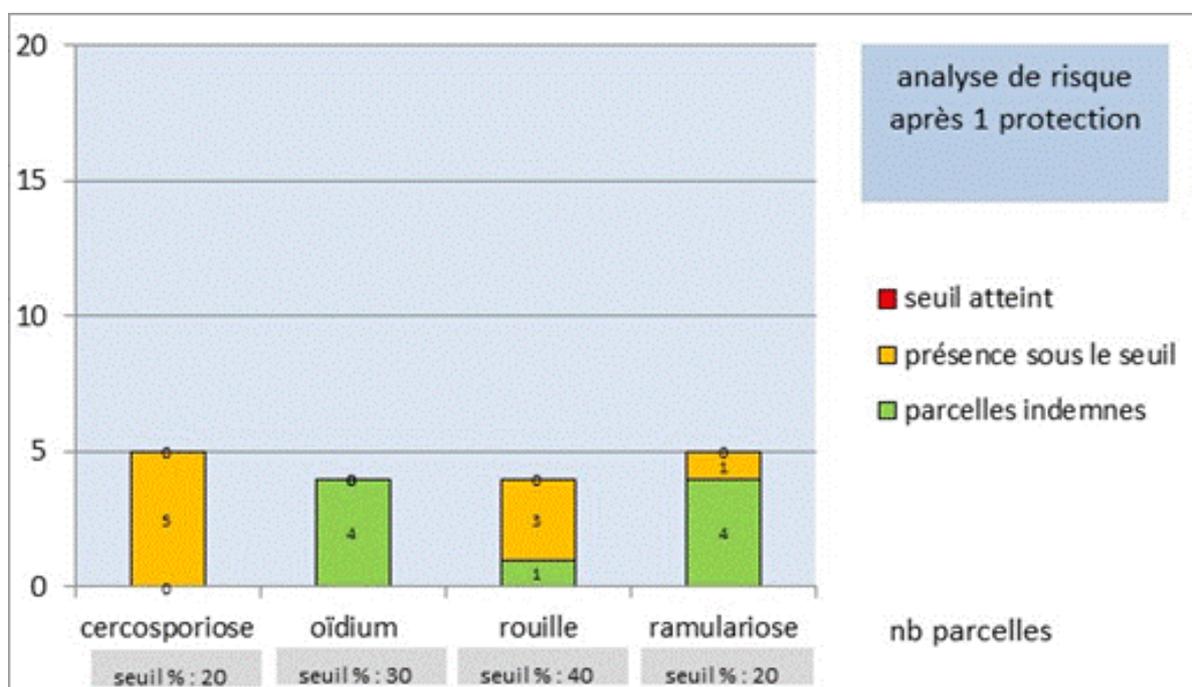
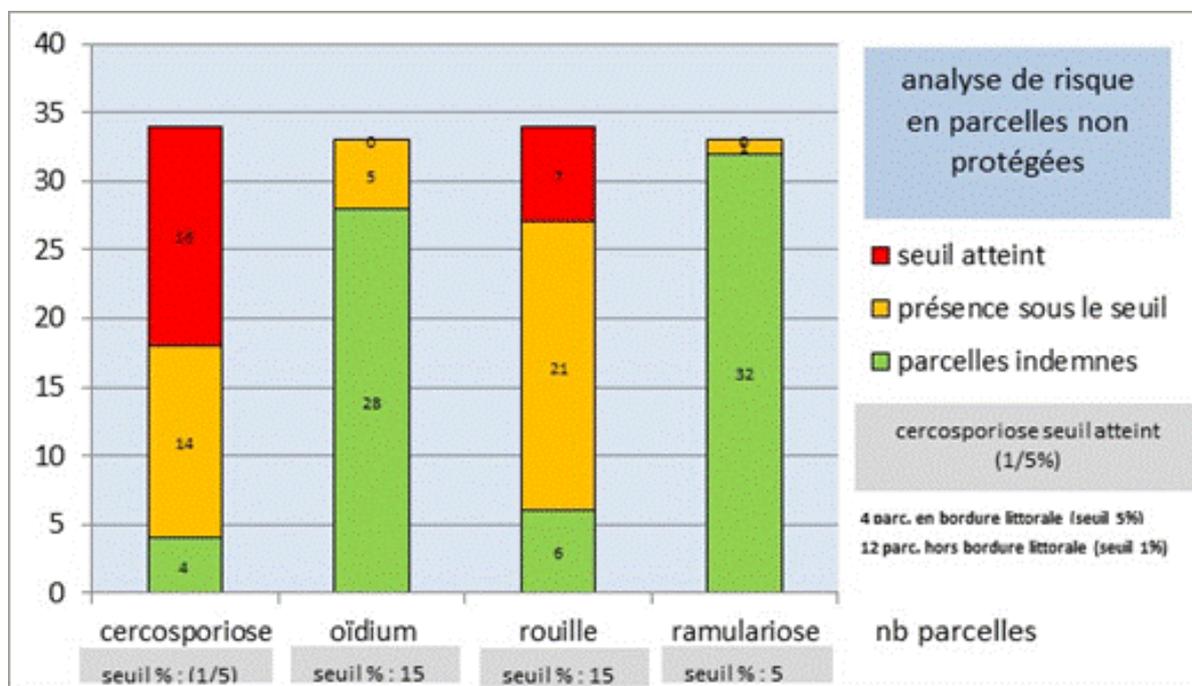


### Maladies du feuillage

Seules 4 parcelles du réseau restent sous le seuil. La cercosporiose est observée dans 34 parcelles, dont 16 ont atteint le seuil indicatif de risque cette semaine. (Voir tableau ci-dessous)

Au même titre la rouille est présente au sein de nombreuses parcelles de la région, 7 d'entre elles ont atteint le seuil indicatif de risque, essentiellement sur la bordure littorale.

L'oïdium est noté sur 5 parcelles du réseau et la ramulariose sur 1, mais aucune de ces deux maladies ne dépasse le seuil indicatif de risque hebdomadaire.



Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.  
 Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

**Capture « Alerte Maladies » au 26 juillet :**



**Légende :**

- T0 : seuil de risque maladies non atteint
- T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3 : ...
- T4 et plus

**Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)**

Maladies	Régions	T1	T2
<b>Début de la protection <u>avant la mi-août</u></b>			
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %

**Bordure littorale : « bande côtière de 100km »**

Seule une loupe permet d'identifier avec certitude l'authentification d'une tâche de Cercosporiose. Elle permet de voir les conidies (petits points noirs à l'intérieur), preuve de la fructification de la maladie.



**Loupe « compte fil » (photo ITB)**



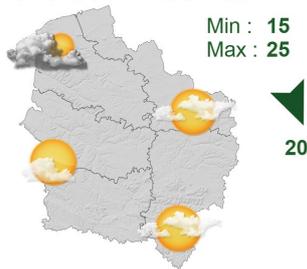
**Tâche non certifiée « absence de point noir »**



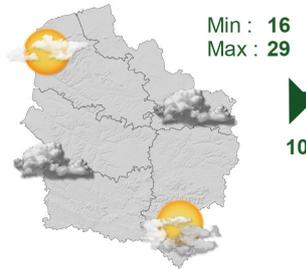
**Symptôme de Cercosporiose « Conidies au milieu » (photo ITB)**

# METEOROLOGIE

## Mercredi 27 Juillet



## Jeudi 28 Juillet



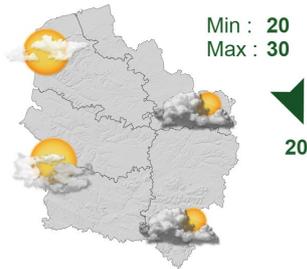
## Vendredi 29 Juillet



## Samedi 30 Juillet



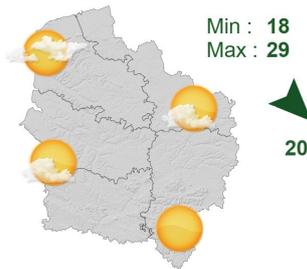
## Dimanche 31 Juillet



## Lundi 1 Août



## Mardi 2 Août



Pour en Savoir +  
Rendez-vous sur  
[www.agate-france.com/bulletins-meteo](http://www.agate-france.com/bulletins-meteo)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Fiorimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Lhérie, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

